

BALTHAZAR, Louis, Guy LAFOREST, Vincent LEMIEUX, dir., *Le Québec et la restructuration du Canada : 1980-1992 : enjeux et perspectives*. Sillery, Le Septentrion, 1991. 312 p. 26 \$

Denis Monière

Volume 46, numéro 2, automne 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305060ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305060ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Monière, D. (1992). Compte rendu de [BALTHAZAR, Louis, Guy LAFOREST, Vincent LEMIEUX, dir., *Le Québec et la restructuration du Canada : 1980-1992 : enjeux et perspectives*. Sillery, Le Septentrion, 1991. 312 p. 26 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 46(2), 287–289. <https://doi.org/10.7202/305060ar>

BALTHAZAR, Louis, Guy LAFOREST, Vincent LEMIEUX, dir., *Le Québec et la restructuration du Canada: 1980-1992: enjeux et perspectives*. Sillery, Le Septentrion, 1991. 312 p. 26\$

Fidèles à la tradition, instaurée par Léon Dion, de l'intellectuel engagé en faveur du fédéralisme renouvelé, les professeurs du département de science politique de l'Université Laval ont voulu témoigner dans cet ouvrage collectif de leur perception de l'évolution du Québec depuis le référendum de 1980.

Fédéralistes asymétriques mais déçus et fatigués, ils manifestent leur impatience face à la stagnation constitutionnelle du Québec. La plupart avouent leur pessimisme sur les chances du Québec de faire accepter ses revendications constitutionnelles par le reste du Canada, car, et c'est leur thèse principale, la restructuration du Canada, depuis l'adoption de la nouvelle constitution en 1982, se fait sur des bases étrangères au nationalisme québécois. Mais ils font comme si c'était encore possible et ne désespèrent pas totalement. Comme les nationalistes traditionnels, ils rêvent d'un Canada où les deux nations coexisteraient dans un État binational, même si ce rêve a été invalidé par la réforme constitutionnelle de 1982 et en dépit du fait que le concept de société distincte ait été malmené dans son interprétation depuis 1987. Voilà donc un livre où les textes d'analyse et d'opinions se côtoient et se confondent souvent.

Louis Balthazar y réfléchit sur le sens de l'identité nationale dans le contexte de la globalisation économique et du contexte international où de nombreux peuples se sont libérés de la tutelle soviétique et ont profité de l'effondrement du communisme pour accéder à leur indépendance. Il prône la voie du juste milieu. Il pense que sans aller jusqu'à la solution extrême que serait l'indépendance, le Québec devrait opter pour une formule conciliant l'affirmation nationale du Québec dans le maintien de l'unité nationale canadienne.

Pour leur part, Gilles Breton et Jane Jenson examinent l'effet sur le dossier constitutionnel du débat sur le libre-échange. Ils constatent les écarts de vision entre le Québec et le Canada anglais et montrent comment les nécessités de la restructuration économique ont changé les données du problème constitutionnel. Les nationalistes canadiens optent pour une action régulatrice d'un État fédéral centralisé alors que ceux du Québec se montrent plus ouverts aux mécanismes du marché et favorisent une plus grande décentralisation des pouvoirs.

Simon Langlois renchérit en soutenant que le Canada s'est maintenant doté d'une véritable identité nationale qui s'incarne dans de nouvelles

institutions comme la Charte des droits et libertés. Dans cette nouvelle identité, les valeurs individuelles priment les valeurs collectives et mettent en péril la conception dualiste chère aux nationalistes canadiens-français. Il ne croit pas qu'on puisse réconcilier ces deux visions du Canada.

Les effets de la Charte des droits sont aussi analysés par Alain Baccigalupo. Celle-ci représente à son avis un transfert de pouvoirs du législatif au judiciaire, et son adoption a fait entrer le Canada dans l'ère de la «juriscratie» réduisant d'autant la souveraineté populaire.

Guy Laforest s'évertue à montrer que la réforme de 1982 n'a pas été réalisée selon les normes de la théorie démocratique. Le Canada est illégitime à ses yeux parce que les citoyens ont été tenus à l'écart de la ratification de la loi fondamentale et aussi parce que les règles du jeu ont été changées sans le consentement du Québec. Autrement dit, Locke et Rousseau n'auraient pas été d'accord avec la façon de faire de Pierre Trudeau, qui est responsable de cette dérive constitutionnelle. Suivant en cela la logique de Christian Dufour qui rappelle que le Canada a été bâti sur la conquête militaire, Laforest cherche à décrypter «l'esprit de 1982»: «...c'est selon moi celui d'une conquête du peuple québécois par le biais d'une réduction considérable des pouvoirs de l'Assemblée nationale» (p. 155). Dans sa fougue accusatrice contre Trudeau, il oublie trop facilement que des représentants élus par le Québec au Parlement fédéral (les 74 libéraux) ont ratifié cette réforme constitutionnelle. N'est-il pas paradoxal que des intellectuels reprochent à Trudeau d'avoir réussi son projet sans qu'on trouve dans leurs écrits de réflexion sur les causes de leur propre échec à faire reconnaître leur conception binationale du Canada?

On doit aussi s'étonner du silence de ces intellectuels sur la question autochtone alors qu'ils s'interrogent sur la restructuration du Canada. Cet oubli a des relents passésistes comme si on était encore au bon vieux temps des deux peuples fondateurs. Il témoigne d'un refus de prendre en considération le changement dans les rapports de forces et montre que d'éminents professeurs ne sont pas à l'abri des «pièges de l'idéologie».

Les capacités prédictives de la science politique sont faibles surtout lorsqu'elles sont appliquées à l'ensemble d'une société. Il faut donc souligner l'audace de Réjean Landry et de Louis Imbeau qui se sont livrés à des exercices de prospective, le premier en employant le paradigme institutionnaliste et le second en appliquant la théorie des jeux. Le premier prédit que la rareté des ressources exacerbera les égoïsmes et les conflits inter-régionaux tout en réduisant la marge de manœuvre financière du gouvernement fédéral, de sorte que le statu quo constitutionnel est le scénario le plus probable. Après avoir analysé systématiquement les différentes stratégies possibles des acteurs, Louis Imbeau en arrive pour sa part à la conclusion que les chances d'un compromis entre le Québec et le Canada sont minces, que les deux acteurs sont en meilleure position s'ils utilisent tous les deux la menace, mais que son emploi est limité car elle peut conduire à l'impasse, ce qui n'est la préférence d'aucun des deux joueurs. Il suggère aux deux joueurs de se montrer prêts à arriver à un compromis: «le Québec et le Canada doivent prouver qu'ils sont prêts au compromis, tout en

montrant qu'ils sont disposés à sévir aussi, si besoin est, i.e. qu'ils sont prêts à risquer la séparation du Québec» (p. 307). Dans ce laboratoire de l'histoire, il appartient aux événements de valider la théorie.

*Département de science politique  
Université de Montréal*

DENIS MONIÈRE